RÉUNION PUBLIQUE

Janvier-février 2020

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

nege

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

NEGE Nord-Est Géo Environnement

insitu.

écolor BUREAU D'ÉTUDES & D'AMÉNAGEMENTS ÉCOLOGIQUES

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE MEURTHE-ET-MOSELLE

Déroulement de la réunion

La démarche PLUi & le calendrier

Le projet de territoire de la CCOV (**le Projet d'Aménagement et de développement durables - PADD**)

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi c'est le droit du sol et de la construction, conçu et pensé au service d'un projet de territoire.

LE PLUi C'EST QUOI ?

Document explicatif : Le diagnostic

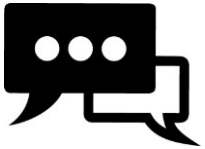

Un diagnostic détaillé du territoire a été réalisé permettant d'en identifier les enjeux.

Document Politique et prospectif Le PADD

Un projet intercommunal pour les 10 à 15 ans à venir.

Document réglementaire Zonage et règlement

Définir les conditions d'urbanisation de chaque parcelle du territoire

Document informatif Les annexes

Les Servitudes d'Utilité Publique, les réseaux d'eau potable et d'assainissement etc.

OBJECTIF APPROBATION 2021

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Document explicatif :
Le diagnostic

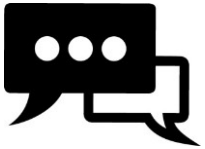

Un diagnostic détaillé du territoire a été réalisé permettant d'en identifier les enjeux.

Enjeux retranscris dans le PADD

Document Politique et prospectif
Le PADD

Un projet intercommunal exprimant la politique que tous les élus se donnent pour harmoniser et encadrer l'aménagement des 70 communes pour les 10 à 15 ans à venir.

Orientations qui seront traduits dans les pièces règlementaires

Document réglementaire
Zonage et règlement

Définir les conditions d'urbanisation de chaque parcelle du territoire

Document informatif
Les annexes

Les Servitudes d'Utilité Publiques, les réseaux d'eau potable et d'assainissement etc.

.Les grandes étapes du projet

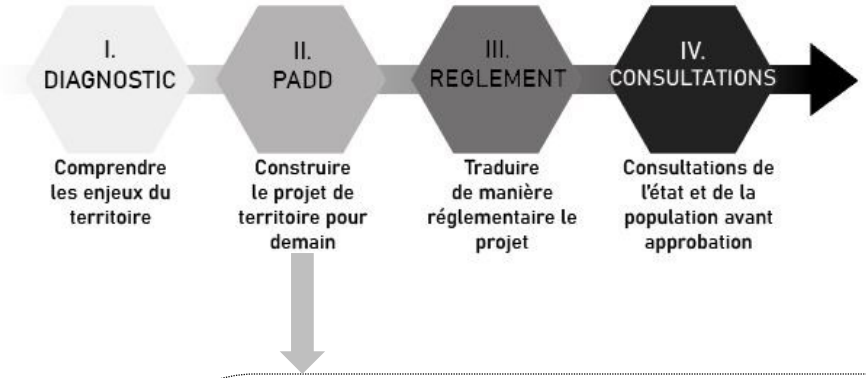

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LE PADD a été débattu le 5 novembre 2019

Document Politique et prospectif
Le PADD

Un projet intercommunal exprimant la feuille de route des élus pour harmoniser et encadrer l'aménagement des 70 communes pour les 10 à 15 ans à venir.

Le PADD c'est la pièce centrale du PLUi.

Toutes les décisions prises par la suite devront respecter ce document.

Il formule **les choix de la collectivité** en matière d'habitat, de développement économique, de gestion de l'espace... etc.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Sur la base des enjeux issus du diagnostic, les élus de la CCOV ont fixé 6 grandes orientations pour le territoire de demain.

1 Préservation de la qualité de vie du territoire

2 Préservation du cadre de vie et de l'identité du territoire grâce à la mise en valeur du patrimoine

3 Organiser et maitriser le développement urbain pour une gestion durable du territoire

Les commerces, les services et les équipements du territoire 4

5 Le développement économique : conforter le tissu local

6 Les déplacements et le numérique

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. CONTRIBUTION DU TERRITOIRE A L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL PLANÉTAIRE

1. Préservation de la qualité de vie du territoire

L'environnement, **un enjeu sociétal majeur** qui fait l'objet d'une conscience collective de plus en plus partagée

La CCOV souhaite valoriser et préserver la <u>qualité environnementale et le cadre de vie</u>

1. Préservation de la qualité de vie du territoire

. LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

❖ **Des milieux abritant de nombreuses espèces** : les cours d'eau, notamment la vallée de la Meuse, les massifs boisés et les prairies.
❖ **Des espaces remarquables** bénéficiant de protections environnementales (ZNIEFF 1, NATURA 2000, ENS, zones humides etc.).
❖ **Une nature ordinaire** : réseau de haies, bosquets etc.
❖ **Une entité paysagère forte** : le plateau meusien, le plateau mosellan et la dépression du Saintois.
❖ **Des risques naturels et anthropiques** (le risque inondation notamment le long de la Meuse et du Vair, Aléa retrait gonflement des argiles, etc.).

Enjeu de préservation de la Trame verte et Bleue.

1. Préservation de la qualité de vie du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

1.1 Préserver et valoriser les continuités écologiques du territoire : la trame verte et bleue

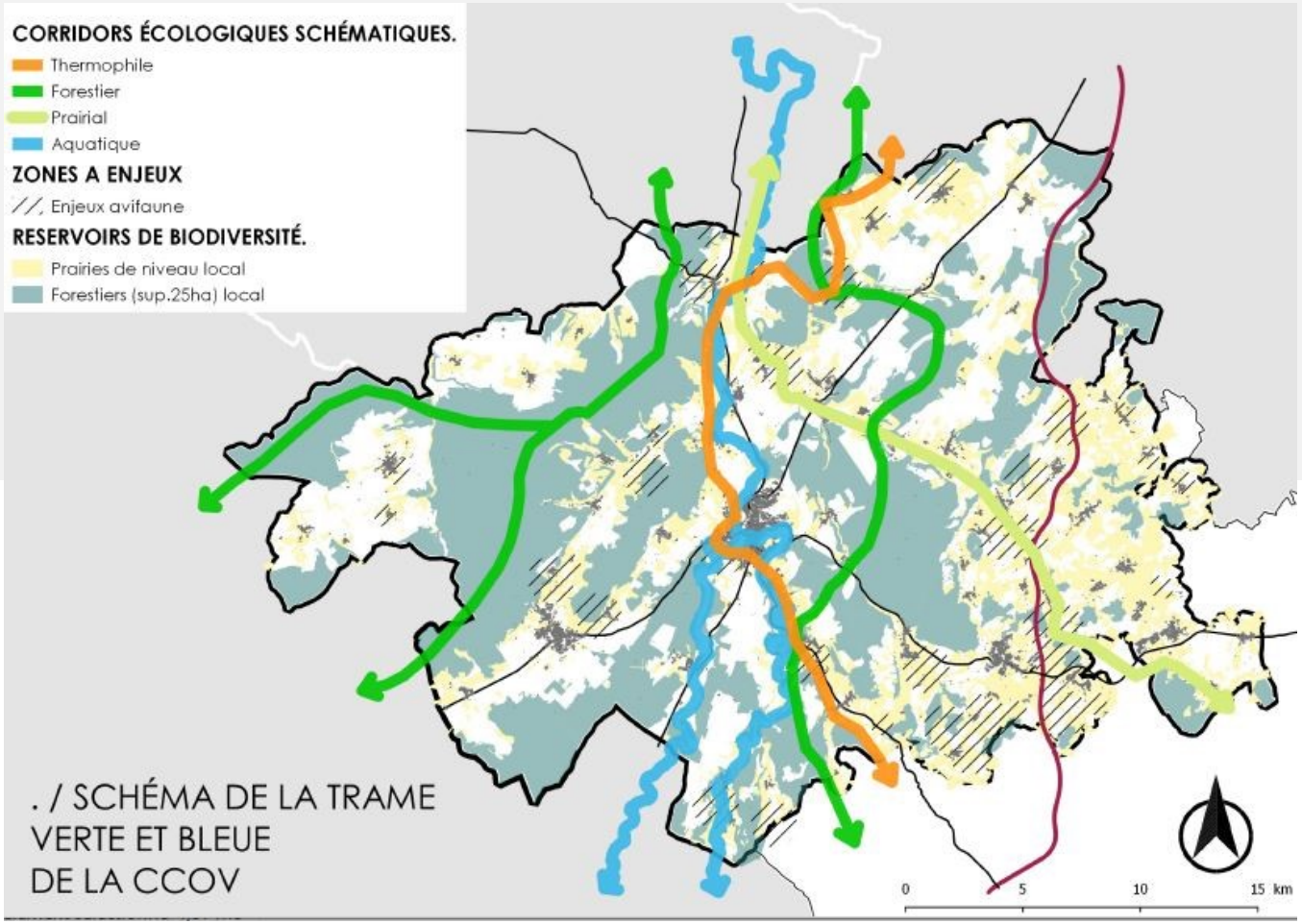

. / SCHÉMA DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA CCOV

1. Préservation de la qualité de vie du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

1.1 Préserver et valoriser les continuités écologiques du territoire : la trame verte et bleue

1.2 Veiller à la préservation et à la valorisation des patrimoines paysagers et naturels sur le territoire : Maintenir les grands paysages, préserver les espaces naturels remarquables mais également la nature ordinaire.

1.3 Limiter la consommation des milieux naturels, des terres agricoles et forestières

1.4 Favoriser le développement des énergies renouvelables et gérer durablement les ressources pour se tourner vers le bien-être de la population

1.5 Prendre en compte les risques naturels et anthropiques afin de limiter l'exposition de la population.

. RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

2. Préservation du cadre de vie et de l'identité du territoire grâce à la mise en valeur du patrimoine

Le patrimoine du territoire est riche et marque l'histoire des lieux.

Les élus de la CCOV souhaitent valoriser et protéger ce patrimoine qui contribuent à un cadre de vie attractif pour les habitants et les touristes.

2. Préservation du cadre de vie et de l'identité du territoire grâce à la mise en valeur du patrimoine

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. UN DIAGNOSTIC PATRIMONIALE IMPORTANT

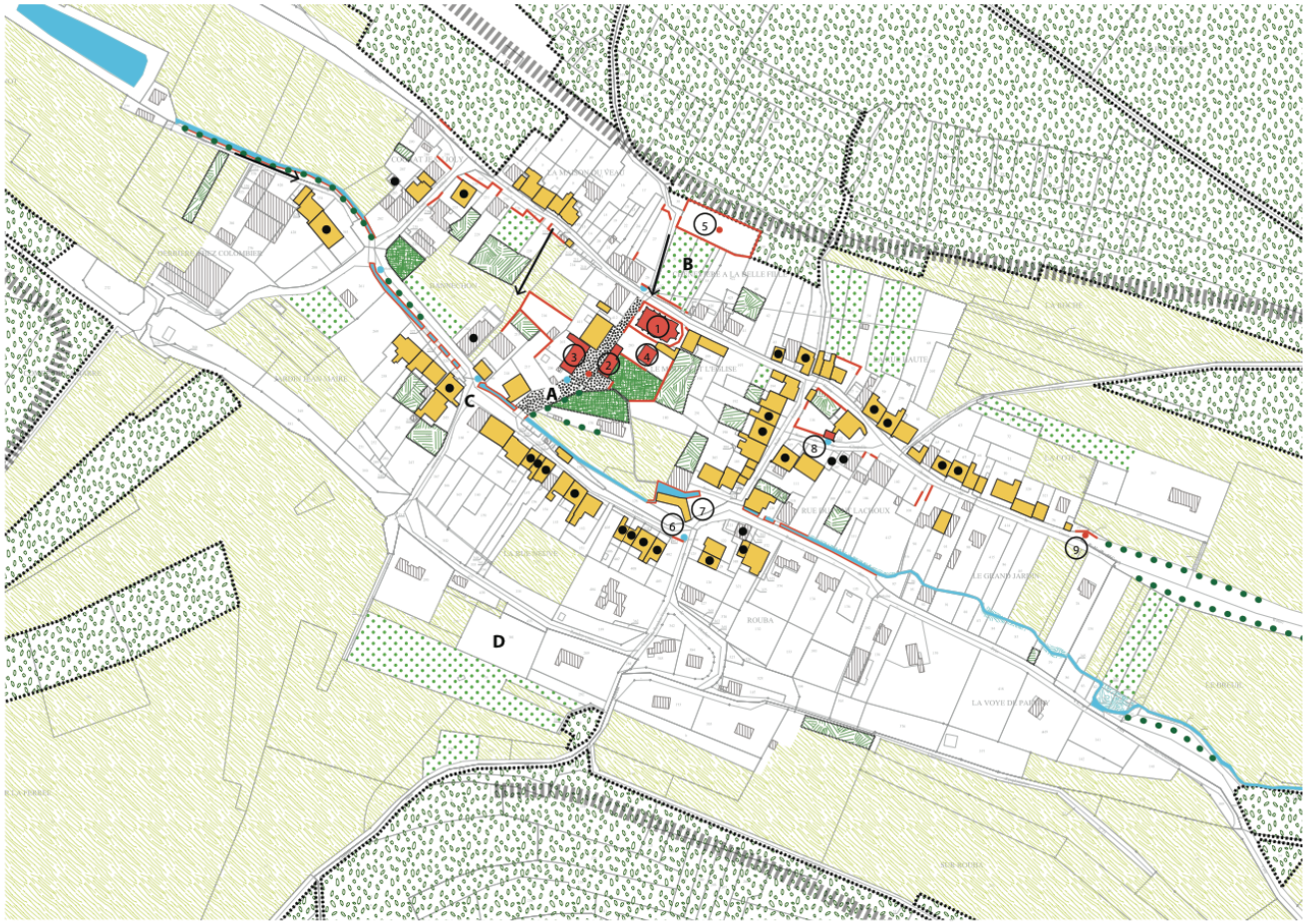

- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural vernaculaire
- Patrimoine bâti dégradé
- Mur remarquable
- Monument aux morts et calvaire
- Fontaine, puits et pompe
- Patrimoine paysager lié aux vergers
- Patrimoine paysager lié aux jardins potagers
- Patrimoine paysager lié aux jardins
- Patrimoine paysager lié aux lisières forestières et espaces boisés
- Arbre remarquable, alignement d'arbres
- Patrimoine paysager lié aux parcs
- Patrimoine paysager lié aux prairies
- Patrimoine paysager lié à l'activité hydraulique
- Espaces structurants remarquables
- Espaces dégradés
- Coteaux
- Vues remarquables
- Parcours remarquables liés à l'eau
- Cheminements
- Chemin de fer
- A Enjeux
- Numéro photos

N

2. Préservation du cadre de vie et de l'identité du territoire grâce à la mise en valeur du patrimoine

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

❖ **Identité forte construite autour de plusieurs éléments patrimoniaux remarquables** (Grand, Domremy-la-Pucelle, Site patrimoniale remarquable de Neufchâteau, etc.),

❖ **D'autres lieux emblématiques** : Liffol-le-Grand avec l'ameublement, la vallée de la Meuse avec la résurgence de Noncourt, le village fleuri de Rollainville ou encore le prieuré de Châtenois.

❖ **Patrimoine vernaculaire important**, « petit patrimoine » (calvaires, châteaux, demeures, lavoirs, murets, etc.),

❖ Les cœurs de communes et leurs **structures traditionnelles de village lorrain.**

Le patrimoine de la CCOV participe pleinement au façonnage des paysages et des espaces publics.

2. Préservation du cadre de vie et de l'identité du territoire grâce à la mise en valeur du patrimoine

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

2.1 Protéger, préserver et valoriser les éléments de patrimoine remarquable et vernaculaire qui marquent et identifient l'histoire des lieux

2.2 Conforter la structure caractéristique des cœurs de communes

2.3 Travailler les entrées de commune qui matérialisent le premier élément visuel

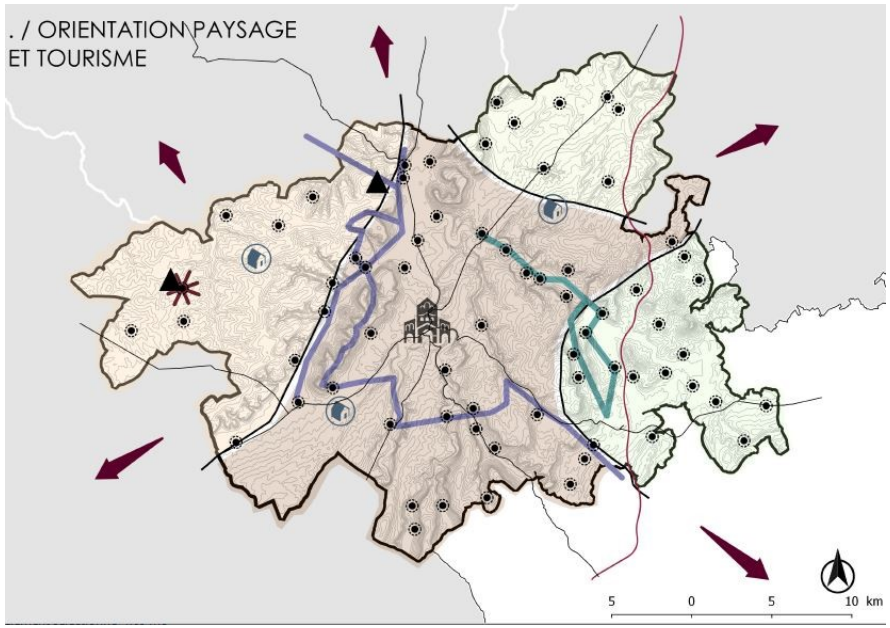

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

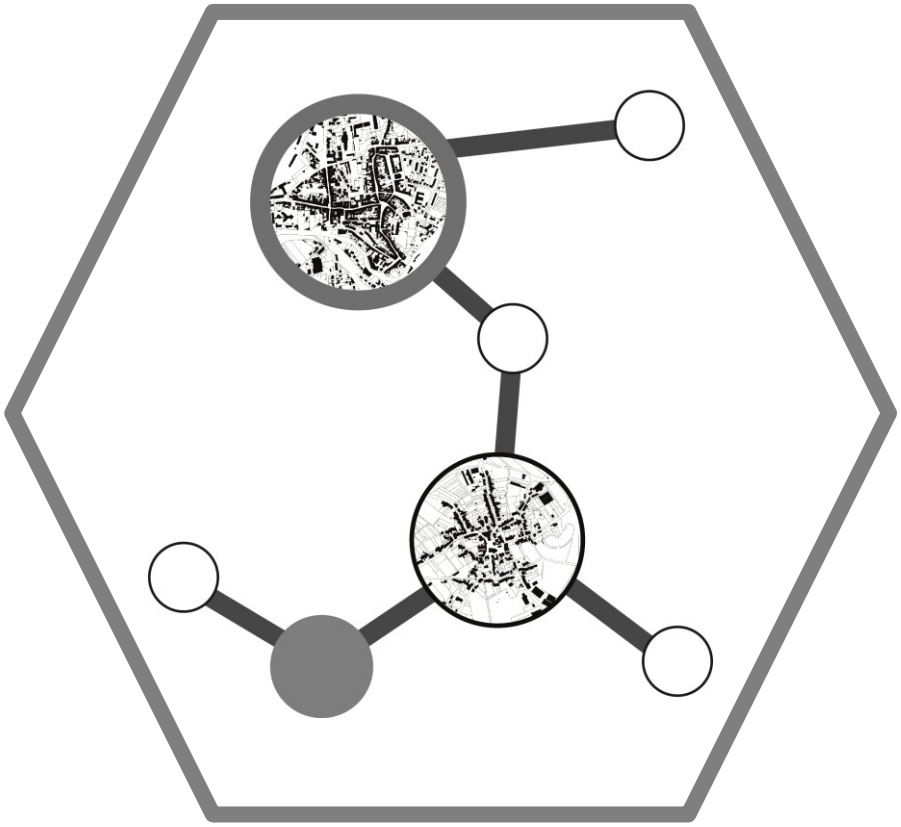

. Limiter la consommation des terres en ayant une urbanisation maitrisée et raisonnée

3. Organiser et maîtriser le développement urbain pour une gestion durable du territoire

Les élus de la CCOV souhaitent avoir un développement urbain cohérent en rapport avec les potentialités et les besoins du territoire.
L'objectif étant à terme, de relancer l'attractivité

3. Organiser et maitriser le développement urbain pour une gestion durable du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

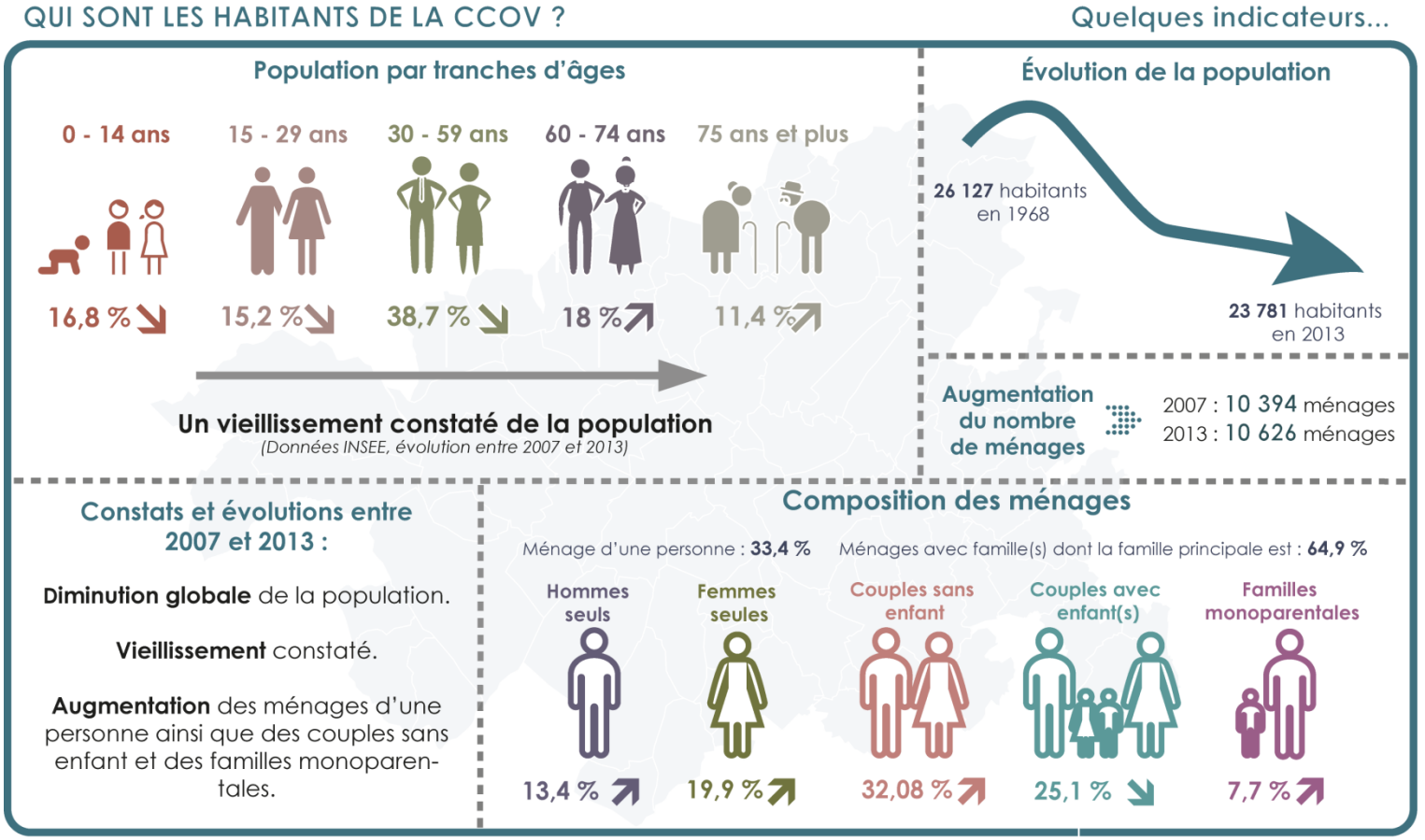

Dans le même temps :

Augmentation du nombre de nouveaux logements,
Augmentation du nombre de logements vacants,
Sous-représentation des petits logements (T2/T3)

3. Organiser et maitriser le développement urbain pour une gestion durable du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

3.1 Définir une hiérarchie urbaine à l'échelle de la CCOV

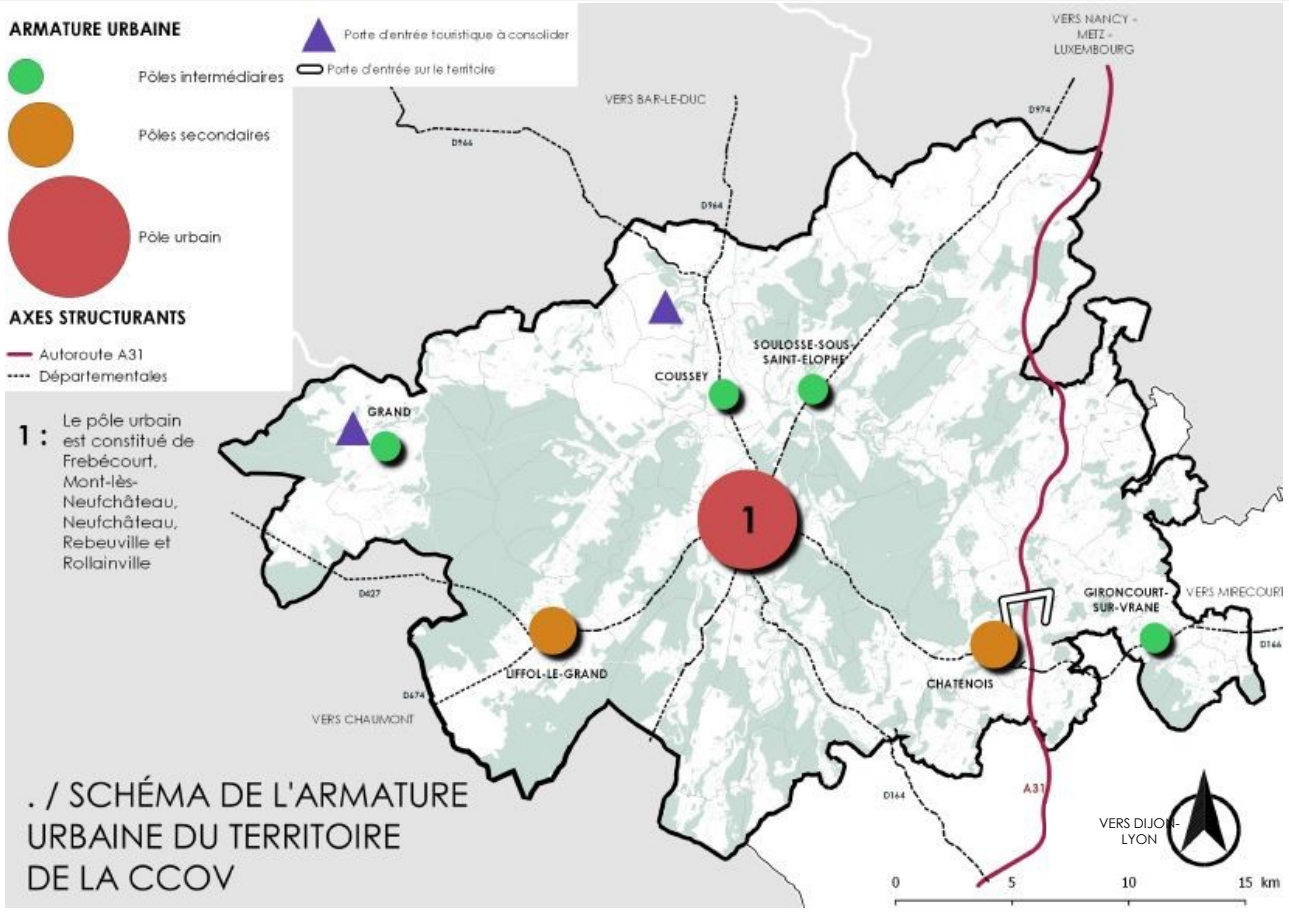

. / SCHÉMA DE L'ARMATURE URBAINE DU TERRITOIRE DE LA CCOV

.UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AXÉ SUR LA COMPLÉMENTARITÉ DES COMMUNES.

3. Organiser et maitriser le développement urbain pour une gestion durable du territoire

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

3.1 Définir une hiérarchie urbaine à l'échelle de la CCOV

3.2 Définir un scénario de développement à l'horizon 2030 et proposer une offre de logements suffisante et adaptée à la dynamique socio-démographique du territoire

Maintenir la population et répondre à ses besoins

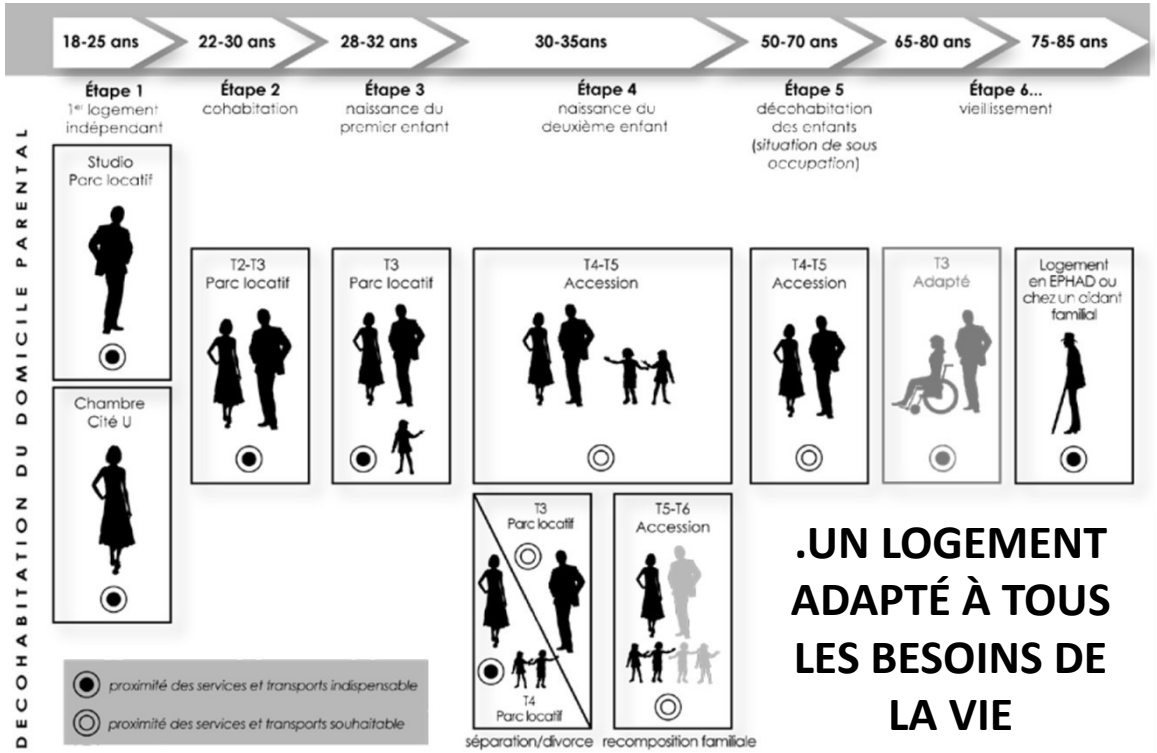

.UN LOGEMENT ADAPTÉ À TOUS LES BESOINS DE LA VIE

3. Organiser et maitriser le développement urbain pour une gestion durable du territoire

. TRADUCTION DANS LE PADD

3.1 Définir une hiérarchie urbaine à l'échelle de la CCOV

3.2 Définir un scénario de développement à l'horizon 2030 et proposer une offre de logements suffisante et adaptée à la dynamique socio-démographique du territoire

3.3 Privilégier la reconquête des cœurs de commune afin de limiter le mitage des espaces naturels, agricoles et forestiers

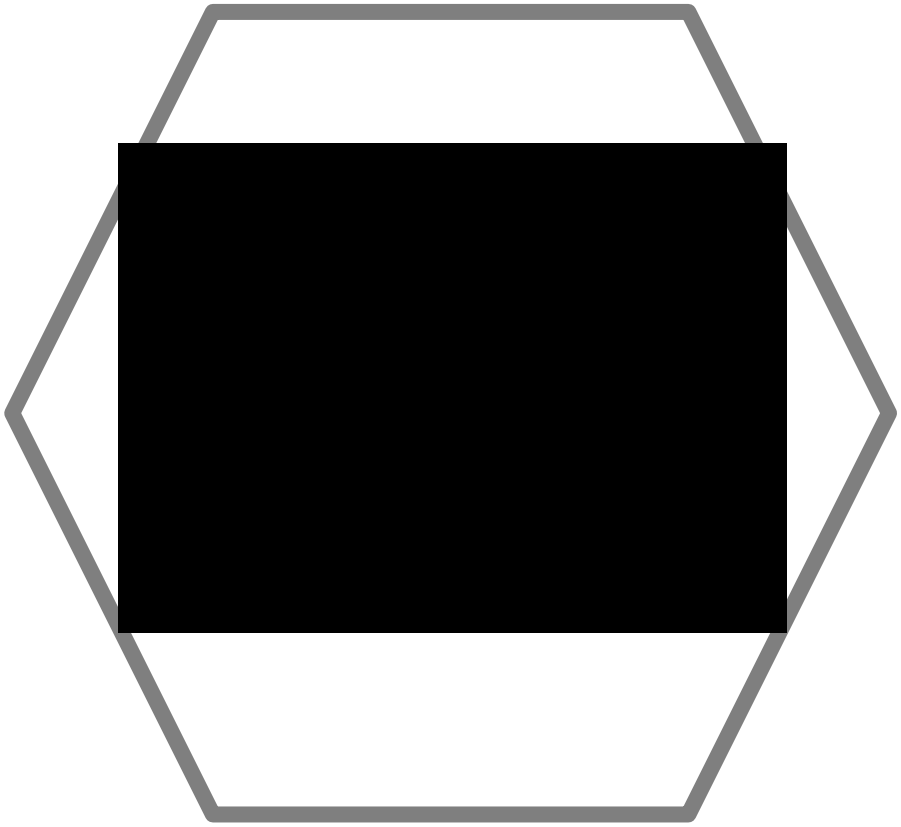

.Les commerces, équipements et services de proximité participent activement à la dynamique locale d'un territoire.

4. Commerces, services et équipements du territoire

Les élus de la CCOV souhaitent maintenir l'offre existante et encourager l'installation.
Le but étant de répondre aux besoins des ménages et notamment les besoins de la vie courante.

4. Commerces, services et équipements du territoire

. ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

- Offre **présente et diversifiée**,
- L'offre commerciale exerce une **attraction très forte sur la population** et se situe, parmi les aires dites « performantes »
- La répartition des commerces et services est **déséquilibrée mais bien relayée**.
- **Vacance commerciale** à Neufchâteau et principalement dans l'hypercentre,
- **offre de santé menacée de départs en retraite**,
- **L'enseignement bien représentée**,
- **Tissu associatif complet**.

4. Commerces, services et équipements du territoire

. TRADUCTION DANS LE PADD

4.1 **Sauvegarder et conforter** les commerces, services et équipements de proximité ainsi que le tissu associatif local
4.2 Veiller à maintenir **un équilibre** entre l'offre commerciale en périphérie et le commerce de proximité.

.L'analyse de l'économie d'un territoire permet de se questionner sur la situation de ce dernier dans son bassin d'emploi

5. Le développement économique : conforter le tissu local

Les élus de la CCOV souhaitent poursuivre l'élaboration d'une stratégie de développement économique.

5. Le développement économique : conforter le tissu local

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

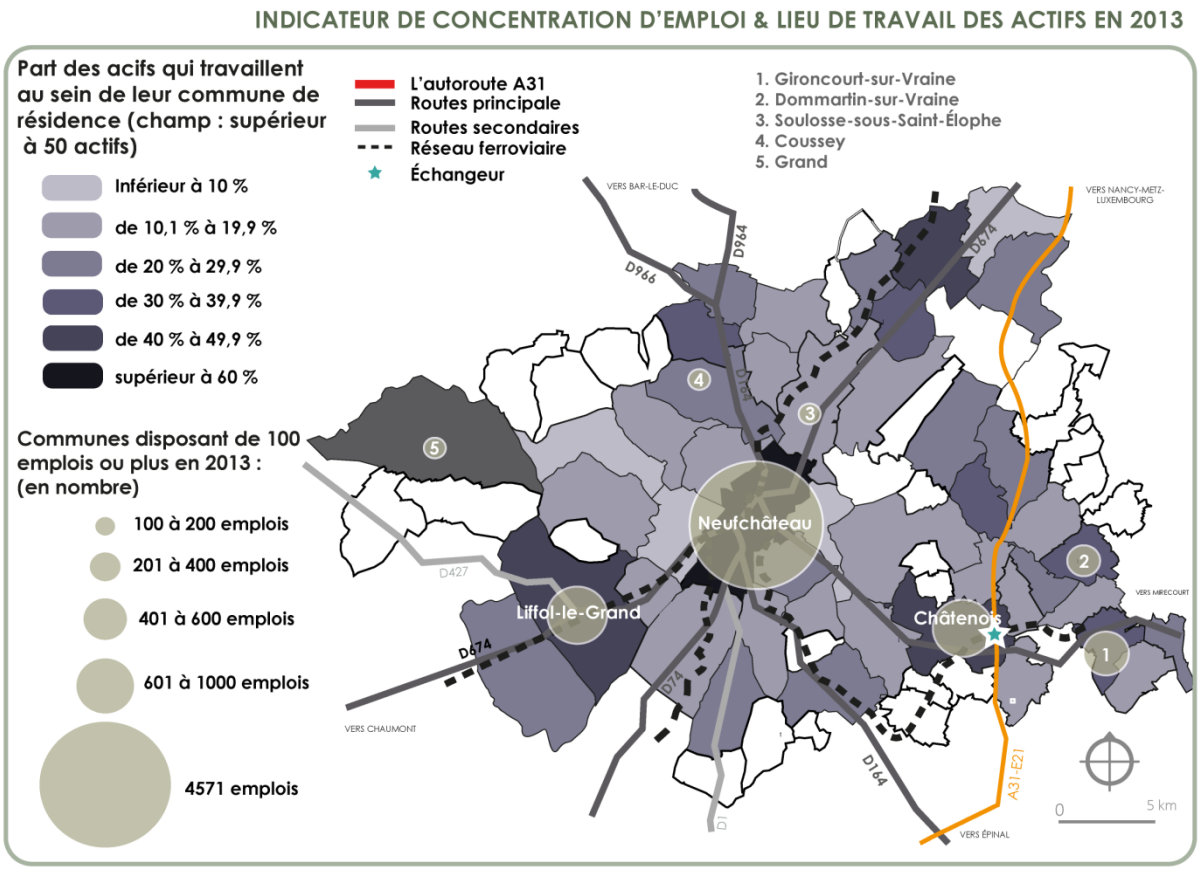

5. Le développement économique : conforter le tissu local

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

5.1 Valoriser les activités agricoles

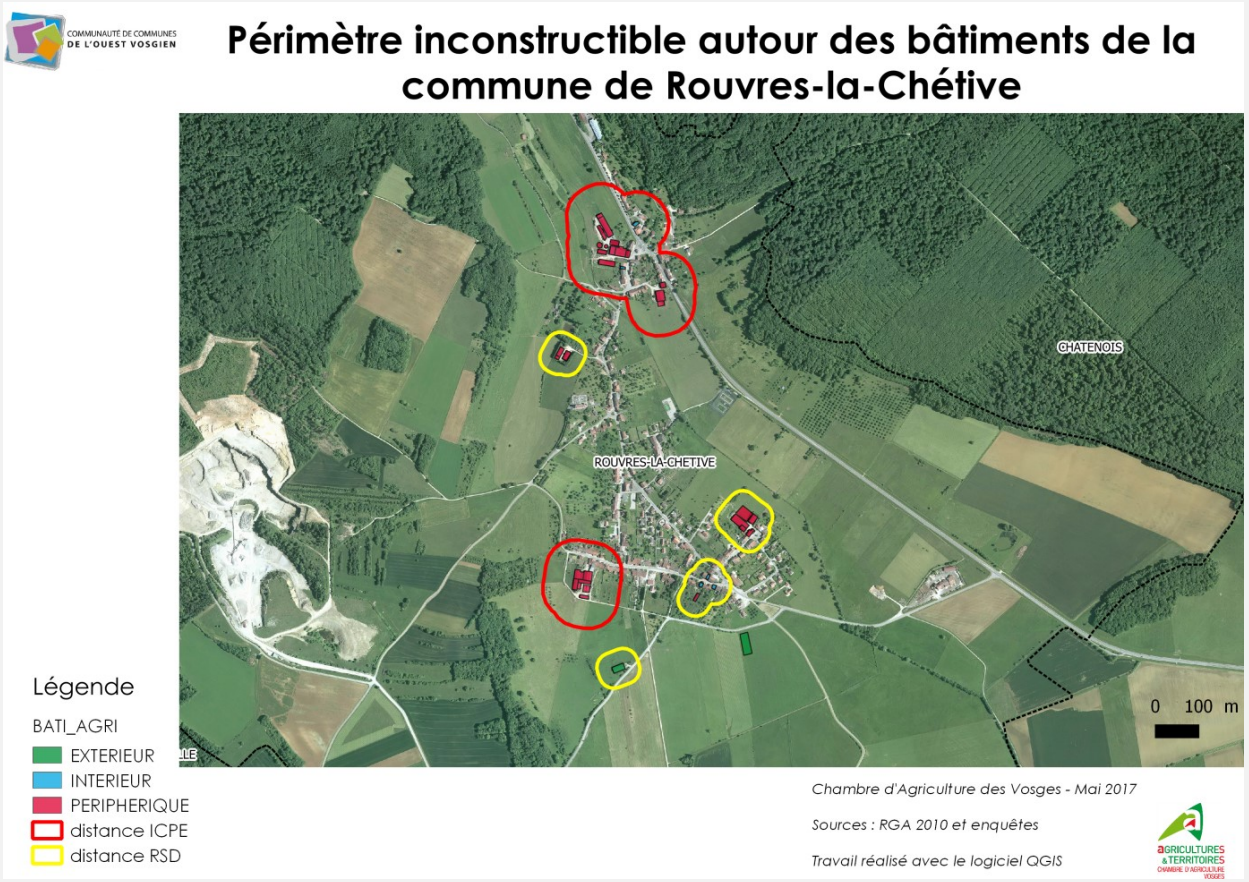

5. Le développement économique : conforter le tissu local

. TRADUCTION DANS LE PADD

5.1 Valoriser les activités agricoles

5.2 Poursuivre les efforts engagés pour le développement touristique et la promotion du territoire

Continuer à promouvoir les **piliers du territoires** :
- Savoir-faire local,
- Patrimoine bâti et historique
- Sites naturels remarquables
- L'EuroVélo 19 « La Meuse à Vélo »

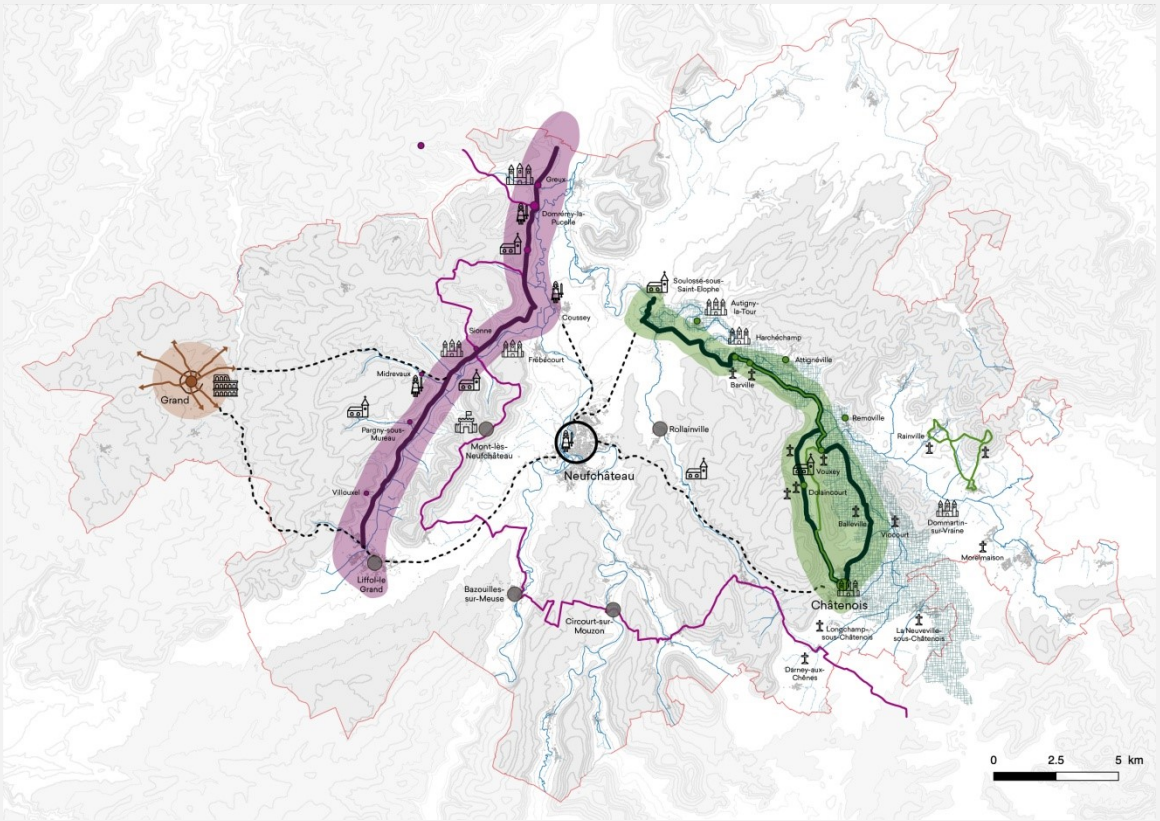

5. Le développement économique : conforter le tissu local

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

5.1 Valoriser les activités agricoles
5.2 Poursuivre les efforts engagés pour le développement touristique et la promotion du territoire
5.3 Prendre en compte la filière bois/ameublement très présente sur le territoire et caractéristique d'un savoir-faire local

Le savoir-faire du meuble

5. Le développement économique : conforter le tissu local

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

5.1 Valoriser les activités agricoles
5.2 Poursuivre les efforts engagés pour le développement touristique et la promotion du territoire
5.3 Prendre en compte la filière bois/ameublement très présente sur le territoire et caractéristique d'un savoir-faire local
5.4 Accompagner les entreprises et les projets de création
5.5 Optimiser et valoriser les zones d'activité existantes
5.6 Permettre l'implantation des activités artisanales et maintenir les activités existantes
5.7 Permettre le développement des carrières sur le territoire

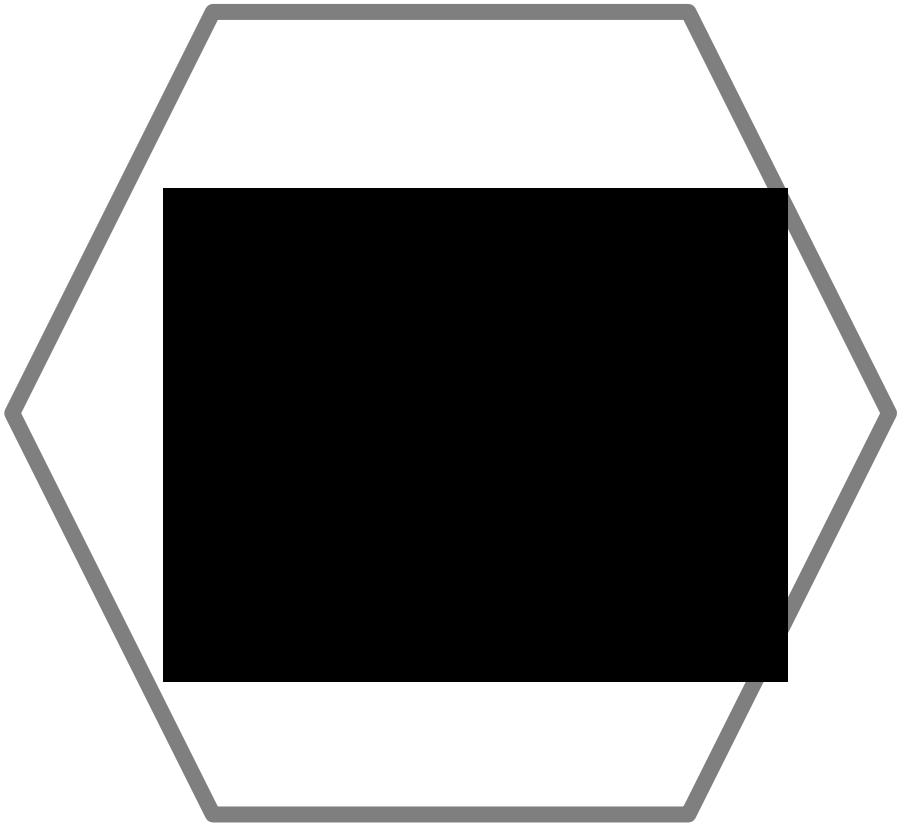

. L'enjeu des mobilités en milieu rural est important d'autant plus qu'il est très dépendant à l'automobile

6. Les déplacements et le numérique

Les élus de la CCOV souhaitent œuvrer en faveur d'une politique visant à amoindrir la dépendance à l'automobile.

6. Les déplacements et le numérique

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. LES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

- La CCOV bénéficie **d'une bonne desserte** (grands axes structurants).
- Le territoire est soumis à une **forte dépendance à l'automobile**,
- L'utilisation des transports collectifs et le recours au covoiturage est encore **largement minoritaire**,
- Des communes disposent **d'une couverture numérique faible voire mauvaise**.

ENJEUX PLANÉTAIRES

- Juillet 2019 = mois le plus chaud
- **Augmentation des phénomènes exceptionnels** (tempête, pluies…)
- + 4°C sur le Grand-Est d'ici 2050 si on ne réduit pas les émissions de GE
- 2070-2100 : **vagues de chaleur** 5 à fois plus nombreuses sur le Grand-E

6. Les déplacements et le numérique

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

. TRADUCTION DANS LE PADD

6.1 Promouvoir le déploiement du haut et très haut débit.
6.2 Favoriser les modes de déplacements doux.
6.3 Développer des alternatives à l'automobile.
6.4 Répondre aux besoins de stationnement.

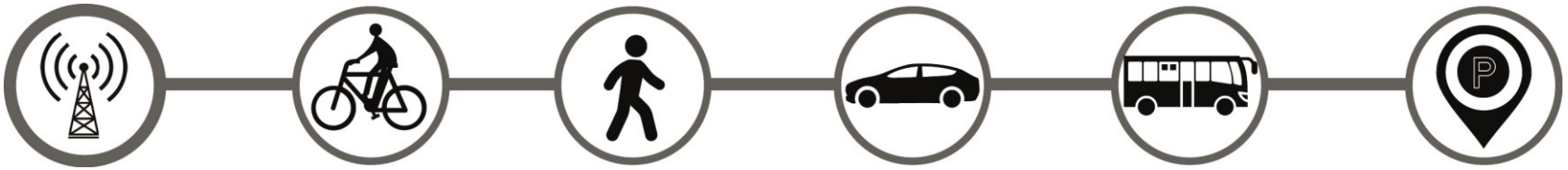

LES MOYENS DE CONCERTATION

Vous pouvez vous informer ou soumettre vos observations via :

- **Le site internet de la CCOV**
- **L'adresse courriel : plui.ouestvosgien@gmail.com**
- **Le registre à votre disposition à la mairie de chaque commune**
- **L'Exposition évolutive au siège de la CCOV**
- **Le magazine intercommunal CCOV Actu**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION